

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) évoque la préoccupation des agents.

Robert Perrier (Président) constate que dans le futur dispositif le besoin d'équipe d'assistance est moindre.

Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques) demande si l'absence de qualification du chef de service de l'UGR-CTD pose problème.

Robert Perrier (Président) répond par la négative et ajoute que l'ESI Marseille aura toujours des missions informatiques ce qui n'est pas le cas dans d'autres services.

Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques) demande si ce n'est pas l'occasion d'obtenir la qualification.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du pôle Ressources) précise que le cadre A concerné pourrait passer la qualification d'un point de vue statutaire.

Robert Perrier (Président) évoque la difficulté de recrutement pour le SSI et ajoute que parallèlement l'ESI a récupéré GCOS amendes. L'ESI unique qui sera mis en place en 2018 sera important en terme de missions et d'effectifs. Au-delà du cas de l'UGR/CTD, pour un ESI comme celui de Marseille il ne faut avoir aucune inquiétude pour l'avenir.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) fait part du sentiment perçu par les agents d'une préférence en faveur de Clermont-Ferrand plutôt que Marseille Saint-Loup.

Robert Perrier (Président) rappelle que le professionnalisme et les compétences de Marseille Saint-Loup ont été mis en avant pour défendre sa candidature. Il évoque le contexte différent à l'ESI de Saint-Loup, moins concerné par les sujets RH et pense que cela peut peser dans l'arbitrage du SI, comme c'est le cas pour la démarche emplois. Il ajoute que chaque DiSI fait son travail au niveau de la direction générale.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) fait état des inquiétudes actuelles des agents liées au manque de visibilité et à la gestion de leur carrière, engendrées par les réflexions en matière d'économie, etc. Il ajoute que ces choix cassent le réseau de proximité : les trésoreries, les SIE/SIP.

Robert Perrier (Président) s'interroge sur le lien avec le sujet des MMA et souhaite évoquer l'existence des nouveaux outils ainsi que l'évolution constante de l'informatique.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) revient sur la déclaration liminaire de la CGT au sujet du travail à distance utilisé au sein de la DGFIP. Il rapporte le sentiment de peur lié aux restructurations, et déplore l'utilisation des agents comme des valeurs d'ajustement, la mobilité que cela peut entraîner.

Joëlle Massat (CGT Finances Publiques) rappelle que l'informatique est au service de tous les agents de la DGFIP et, malgré le caractère local du Comité Technique au sein des DiSI, il intervient dans une structure administrative globale. Elle maintient le terme de suppression des ESI et revient sur la destitution des SIE d'une partie de leurs missions à savoir l'impôt ; une petite partie concerne les collectivités territoriales. Elle n'a pas la certitude que les mêmes emplois soient conservés à Marseille Prado et à Marseille Saint-Loup, car les suppressions d'emplois suivent l'évolution des missions. Elle constate l'absence de débat au sujet du prélèvement à la source et pense que le directeur général, en parlant des SIE, des trésoreries, de la sous-traitance de leur travail, sous-entend une suppression des implantations obligeant les agents à la mobilité. Elle cite l'exemple des centres de contact qui ne sont pas la panacée.

1. Approbation des PV des CTL des 19/04/2016 et 3/11/2015

Les PV sont approuvés à l'unanimité

Stanislas Bourrelly (Solidaires Finances Publiques) interroge sur un éventuel renforcement du service RHBL.

Robert Perrier (Président) évoque en réponse les prochains mouvements attendus en 2017 avec ou sans CAP L à ce sujet.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du pôle Ressources), en réponse à **Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques)**, qui demande si les demandes de formations CHSCT seront traitées selon le même circuit, précise qu'il sera un peu différent de façon à intégrer le mode d'organisation spécifique des demandes de formations qui relèvent du CHSCT. L'assistante de prévention sera le correspondant de la plate-forme en la matière mais il reste à finaliser les procédures.

Joëlle Massat (CGT Finances Publiques) demande si bien qu'affectée à Montpellier, elle pourrait suivre une formation à destination des membres du CHSCT dispensée sur un autre site et par une autre CHSCT.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du pôle Ressources) précise que le CHSCT de la DiSI Sud-Est est propre à la DiSI avec des problématiques particulières. Les formations des membres des CHSCT doivent respecter ce périmètre. Pour répondre à **Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques)**, au sujet de l'organisation des préparations à la qualification Pupitreur Assistant Utilisateur (PAU), elle indique que celles-ci seront toujours gérées par la DiSI Sud-Est et précise que le nombre de préparants internes aux DiSI diminue.

Joëlle Massat (CGT Finances Publiques) demande s'il s'agit des mêmes formations des membres.

Robert Perrier (Président) énonce que les besoins d'agents PAU sont nationaux.

3. Création d'un ESI unique à Marseille (fiche)

Robert Perrier (Président) revient sur l'avis favorable du Comité Technique de Réseau (CTR) à la création d'un ESI unique à Marseille, point de départ à la mise en œuvre des réflexions sur les prochains travaux, menées par des groupes de travail ad hoc, pour une échéance au 1^{er} janvier 2018. C'est une opération qui ira à minima d'une simple refonte d'organigramme avec le gain d'emploi consolidé au plan national d'une dizaine de cadres, à une totale fusion immobilière selon les contextes locaux. Les missions ne seront pas impactées.

Il précise que les DiSI doivent respecter les engagements de la politique immobilière de l'État au même titre que les autres administrations et ajoute qu'il est préférable dans ce cas d'anticiper en menant ses propres réformes. Les agents auront une visibilité claire sur leur affectation physique d'ici la fin de l'année pour pouvoir éventuellement demander leur mutation.. Par ailleurs, le rattachement professionnel du SIL de Marseille Saint-Loup à Marseille Prado sera effectif au 1er janvier 2017.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) pointe le caractère paradoxal de la situation.

Robert Perrier (Président) rappelle que l'ESI de Marseille Saint-Loup n'a que la gestion administrative du SIL basé à Marseille Saint-Loup qui dépend fonctionnellement de Marseille Prado. Ce rattachement total, anticipé par rapport à la mise en place de l'ESI unique, vise à en faciliter le pilotage.

Brigitte Massein-Pelouse (responsable du Pôle Ressources) ajoute que le responsable du SIL sera toujours l'actuel Responsable Régional de l'Assistance (RRA) mais dont le bureau sera au sein de l'actuel site DiSI siège/Marseille Saint-Loup.

Robert Perrier (Président) parle d'un rattachement à Marseille Prado qui sera neutre pour les agents. Il revient sur les gains attendus de la mise en place du futur nouvel ESI de Marseille. À titre d'exemples : le SNS est en progression ; la CID/SIL pourra optimiser ses moyens (véhicules, livraisons de matériel, etc) ; un seul responsable d'ESI ; une densification de l'occupation de Marseille Saint-Loup et une libération des espaces à Marseille Prado.

Ce ne sera pas seulement une réforme d'organigramme, il y aura une amélioration, un impact immobilier mais aussi fonctionnel. Tous les cadres concernés et ceux de la CID ont été reçus. Il y aura toujours deux implantations : Saint-Loup et Prado. Quinze agents s'installeront sur l'actuel site de Saint-Loup. Le nouvel ESI sera dirigé par un Administrateur des Finances Publiques Adjoint (AFIPA) secondé par un Inspecteur Principal

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) demande si les projets sont connus et il revient sur le ministre de l'Économie et des Finances et le Directeur Général des Finances Publiques, le « Hackaton ».

François Riché (responsable de l'ESI de Marseille Prado) évoque la robustesse du système informatique actuel mais aussi le besoin de travailler sur certains domaines qui ne bénéficient pas encore de plan de secours.

Robert Perrier (Président) parle du diagnostic posé de l'existant, FIDJI ayant constitué une ouverture.

François Riché (responsable de l'ESI de Marseille Prado) parle également du diagnostic de l'existant sur les sites. Les incidents de Lyon ont permis d'identifier les applications, le maintien en condition opérationnelle a été possible.

Robert Perrier (Président) relève la proposition pertinente d'un focus sur la future division SNS.

Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques) rappelle que l'antivirus fait partie de la sécurité.

Stanislas Bourrelly (Solidaires Finances Publiques) parle de 15-17 agents.

Robert Perrier (Président) précise que la future division Assistance intégrera les quatre CID, le SIL, TOSCANE et éventuellement l'UGR-CTD (en fonction de son devenir). Il ajoute que l'objectif est de mutualiser l'assistance, il ne faut pas que la création d'un ESI unique porte atteinte à la qualité des travaux. Les situations comme celle de la Lozère ont mis en évidence l'importance du travail à distance.

François Riché (responsable de l'ESI de Marseille Prado) pointe la difficulté d'intervention dans le département des Bouches-du -Rhône.

Robert Perrier (Président) évoque la future organisation de la CID 13 dont les réunions de service hebdomadaires pour arrêter le planning des agents à Marseille Saint-Loup (sur le site). Le « siège social » de la CID sera sur le site de Marseille Saint-Loup. Son responsable y sera installé. L'objectif est de favoriser le travail en équipe et de supprimer les implantations d'agents isolés. L'implantation de Saint Barnabé sera supprimée, celles de Sadi Carnot et Borde/Liandier seront maintenues.

Robert Perrier (Président) évoque les sollicitations abusives de certaines directions en cas d'équipe de CID trop limitée.

François Riché (responsable de l'ESI de Marseille Prado) fait part du caractère désagréable de la situation pour les agents.

Robert Perrier (Président) évoque les situations sur les sites de Sadi Carnot (un ou deux agents fixes, le maintien des bureaux de passage et les emplacements de parking : Borde, St Barnabé, DIRCOFI.

Il parle de l'aide apportée par la nouvelle application *Concursive alim*, actuellement en expérimentation avec la DIRCOFI Sud-Est. Les directions entreront leurs demandes dans cet outil. Une fois validée, la demande sera planifiée. Il s'agira donc d'un outil d'usage obligatoire et exclusif. Le responsable du Pôle Pilotage et Ressources (PPR) des DDRFIP devra habilitier des agents. Les CID et SIL n'interviendront plus si la demande n'est pas rentrée dans cet outil. Renforcement du service.

François Riché (responsable de l'ESI de Marseille Prado) fait état de la difficulté à rassembler tous les agents de la CID 13 habituellement.

Robert Perrier (Président) évoque le caractère positif d'une réunion d'équipe hebdomadaire ainsi que du rapprochement physique CID/SIL(cf. retours très positifs de Montpellier).

Odile Canovas (Solidaires Finances Publiques) revient sur le propos de **Robert Perrier (Président)** sur le même confort pour tous les agents et évoque un agent en particulier.

Robert Perrier (Président) lui annonce son regret que l'agent ne soit pas parti avant.

Robert Perrier (Président), indique qu'il n'y a pas de chantier national à l'heure actuelle mais ne serait pas choqué que cela se produise, car il y a des domaines concernant les missions des CID pour lesquels des agents des SIL sont compétents, des thématiques communes existent.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) parle du sujet de la fiche technique.

Robert Perrier (Président) se dit partisan de la suppression de l'affectation nationale des SIL.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) demande à **Robert Perrier (Président)** s'il reconnaît que ces métiers sont différents.

Joëlle Massat (CGT Finances Publiques) resitue le contexte de début de fusion concernant l'affectation des EID (actuels SIL) prononcée au plan national. Elle ajoute que dans la filière fiscale il n'y avait pas de PSE.

Robert Perrier (Président) fait référence à la cartographie des emplois qui a été conservée.

Joëlle Massat (CGT Finances Publiques) revient sur l'historique du SIL.

Robert Perrier (Président) précise qu'il ne s'agit pas d'envisager une polyvalence intégrale des agents sur tous les domaines couverts par les CID et SIL.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) ajoute qu'elle voit là un risque accru de gels d'emplois SIL.

Robert Perrier (Président) émet l'hypothèse qu'un PSE soit à la tête du SIL13.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) évoque le gel du poste d'un agent.

Robert Perrier (Président) répond que ça n'est pas la même problématique.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) évoque l'inquiétude des agents et la difficulté rencontrée par le service SIL de Marseille Saint-Loup et fait référence aux autres missions telles que la gestion des serveurs de SPF, Iliad.

Brigitte Massein-Pelouse (responsable des Ressources Humaines) précise que ce service fait face à l'absence prolongée d'un agent pour raisons de santé.

Robert Perrier (Président) partage l'avis de consolidation du SIL de Marseille, c'est pourquoi il est proposé de mettre un A PSE à sa tête.

Robert Perrier (Président) informe le CTL du lancement, dans le cadre de la préparation de l'ESI unique de Marseille, de deux groupes de travail immobilier/conditions de vie au travail, chacun constitué d'une dizaine d'agents (10-12) des deux sites pour celui de Marseille Saint-Loup et du site de l'ESI de Marseille Prado pour Prado, animé par le responsable du pôle pilotage de la DiSI Sud-Est. La réflexion de ce dernier portera sur la restructuration autour de la salle d'hébergement et la réimplantation de l'ensemble des agents sera repensé par le second.

Les instances CHSCT et CTL seront ensuite consultés pour avis, Enfin, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée à la DiSI Sud-Est ne pourra à elle seule assurer les travaux et un abondement budgétaire spécifique est prévu.

Stanislas Burrelly (Solidaires Finances Publiques) demande quels seront les services pour lesquels les participants seront choisis.

Brigitte Massein-Pelouse (responsable des Ressources Humaines) précise que l'objet de ces groupes de travail concerne le collectif des agents qu'ils soient concernés ou non par la réimplantation.

Dominique Navalon (CGT Finances Publiques) évoque l'éventualité d'une restructuration du service RHCL.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) mentionne celle du siège de la DiSI Sud-Est.

Vote pour la création d'un ESI unique :

- contre : la **CGT Finances Publiques** (sur le principe et non la déclinaison locale) est contre le principe ;

- abstention : **Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP**

Le projet est donc adopté.

pause méridienne 12h40

reprise de la séance à 13h45

4. Point SIRIUS REC (fiche)

Robert Perrier (Président) parle d'une marge de manœuvre qui est apparue pour Nice, lui permettant d'investir sur java lombok. Y a été rajouté l'ESI d'Ajaccio. Cela représente un enjeu pour la DGFIP et une opportunité suite aux interrogations sur le devenir des LIL.

Sophie Bigeon (Responsable de l'ESI de Nice) parle de cursus classique de formation sur la base d'un bilan de compétence.

Les travaux n'ont pas encore commencé, le bureau SI1D a demandé à un prestataire de réaliser une maquette Sirius REC . C'est un info-centre des applications de recouvrement forcé des particuliers. Déjà existant , il est à réécrire au niveau applicatif.

Robert Perrier (Président) affirme qu'une information sur l'ESI de Marseille sera envoyée aux organisations syndicales.

5. Tableau de bord de veille sociale

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) rappelle l'existence du TBVS depuis 2012. Les bilans semestriels prennent du temps et ne sont pas denses, leur périodicité est susceptible de changer. Une nouvelle application « TBVS » est attendue. Les responsables d'ESI disposent d'informations qui leur permettent de travailler. Les écarts concernent principalement le service assistance.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) fait remarquer qu'il s'agit d'un reflet de l'activité humaine de l'ESI, des grèves (pas seulement motivées par la loi EL KHOMRI). Il souhaite que l'âge de la retraite ne bouge pas.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) revient sur la période des jours de grève « dans un contexte de forte mobilisation ».

Robert Perrier (Président) ajoute que l'âge moyen de la DiSI Sud-Est est le plus élevé parmi les autres DiSI et L'ESI de Fort-de-France est le plus jeune.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) évoque le prochain TBVS annuel qui, pour certains sujets, concerne moins la DiSI. Elle cite l'exemple du taux de demandes de mutations, qui, dans certaines directions peuvent être motivées par un mal-être.

Sylvie Bonaldi (Solidaires Finances Publiques) avance que le vieillissement n'est pas obligatoirement la cause d'un congé ordinaire de maladie.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) parle d'agents placés en congé ordinaire avant un congé de longue maladie. Il ressort un nombre d'arrêts de courte durée important et une partie d'agents ayant une pathologie lourde dans l'ensemble.

Robert Perrier (Président) parle du rôle d'informateur du médecin de prévention dans le respect de la confidentialité.

7. Cité administrative d'Aspretto

Robert Perrier (Président) indique que l'ensemble des instances du dialogue social ont été consultées pour le projet de cité administrative d'Aspretto.

Pierre Morrachini (FO DGFIP) parle des études faites concernant son accès.

Robert Perrier (Président) dit qu'un second accès n'avait pas été envisagé.

Frédéric Vesperini (FO DGFIP) parle de la constitution des comités de riverains autour de ce projet.

Robert Perrier (Président) confirme que des problèmes d'engorgement sont mis en avant.

Pierre Morrachini (FO DGFIP) ajoute que le projet dans son ensemble est une réussite.

Robert Perrier (Président) demande si cela est positif pour les agents de l'ESI.

Pierre Morrachini (FO DGFIP) ajoute que l'effectif en 2021 après les départs à la retraite sera de 17 agents.

Stanislas Bourrelly (Solidaires Finances Publiques) demande si la surface totale indiquée est correcte.

Robert Perrier (Président) indique que la superficie indiquée ne tenait pas compte du service éditique en vue de sa fermeture, et d'autre part des dégagements d'autres sites interviendront peut-être.

Christine Fabre (CGT Finances Publiques) demande si les départs à la retraite seront remplacés.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) avance la cible de 27 agents.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) parle de la prise en compte de la fermeture de l'atelier éditique.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) parle d'une éventuelle hausse des effectifs à prendre en compte.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) indique la présence d'une crèche parmi d'autres structures sur le site.

Jacques Fontana (CGT Finances Publiques) revient sur les propos des ministres qui laissaient penser à une fermeture des sites.

Robert Perrier (Président) parle d'un beau projet qui concerne globalement 800 postes de travail.

8. Questions diverses

Frédéric Vesperini (FO DGFIP) indique la tenue d'un comité CTL à la DRFIP ce jour.

Robert Perrier (Président) revient sur les DOM entrés dans le périmètre de la DiSI Sud-Est qu'il a rencontré sur place et renvoie à la fiche du 29 août dernier à ce sujet. À Fort-de-France, il dit avoir fait passer un message de traitement des ESI des DOM au même titre que ceux de métropole. En cas de départ de l'actuel responsable de l'ESI de Fort-de-France, le responsable du SIL - Idiv - lui succédera.

Robert Perrier (Président) évoque la désignation et l'intégration des RRA des deux ESI DOM dans le réseau animé par le responsable du pôle pilotage. Les deux responsables d'ESI assisteront en présentiel à la réunion des cadres A et leurs cadres en visio-conférence. Une rencontre avec le DRFIP du périmètre de ces ESI a déjà eu lieu, la séquence était assez forte à la Réunion, lors des échanges avec les organisations syndicales dans chaque service.

Sylvie Bonaldi (Solidaires Finances Publiques) fait référence à deux expériences avec le service RH de la DiSI siège : une il y a trois ans et une récente. Pour suivre la procédure prévue pour les demandes de temps partiel, AGORA devait être utilisé mais il ne fonctionnait pas, et elle regrette un renvoi via le chef de service plutôt qu'à l'agent concerné. Elle suggère d'informer l'agent des suites données à sa demande en le mettant en copie de la réponse.

Brigitte Massein-Pelouse (Responsable du Pôle Ressources) s'engage à expertiser ce cas mais croit savoir que la demande n'a pas été déposée conformément à ce que prévoit la procédure. Elle insiste sur l'expertise des agents du service.

L'ordre du jour, étant épuisé, **Robert PERRIER (Président)** remercie l'assistance, et clôture la séance à 15h36.

Le Président,
Robert PERRIER



La Secrétaire,
Magali GASPARI



Le Secrétaire-Adjoint,
Stanislas BOURRELLY
(Solidaires Finances Publiques)

